DÉFENSE
DE
SIR JOSEPH YORKE,
AMBASSADEUR D'ANGLETERRE,

S'il en a besoin,

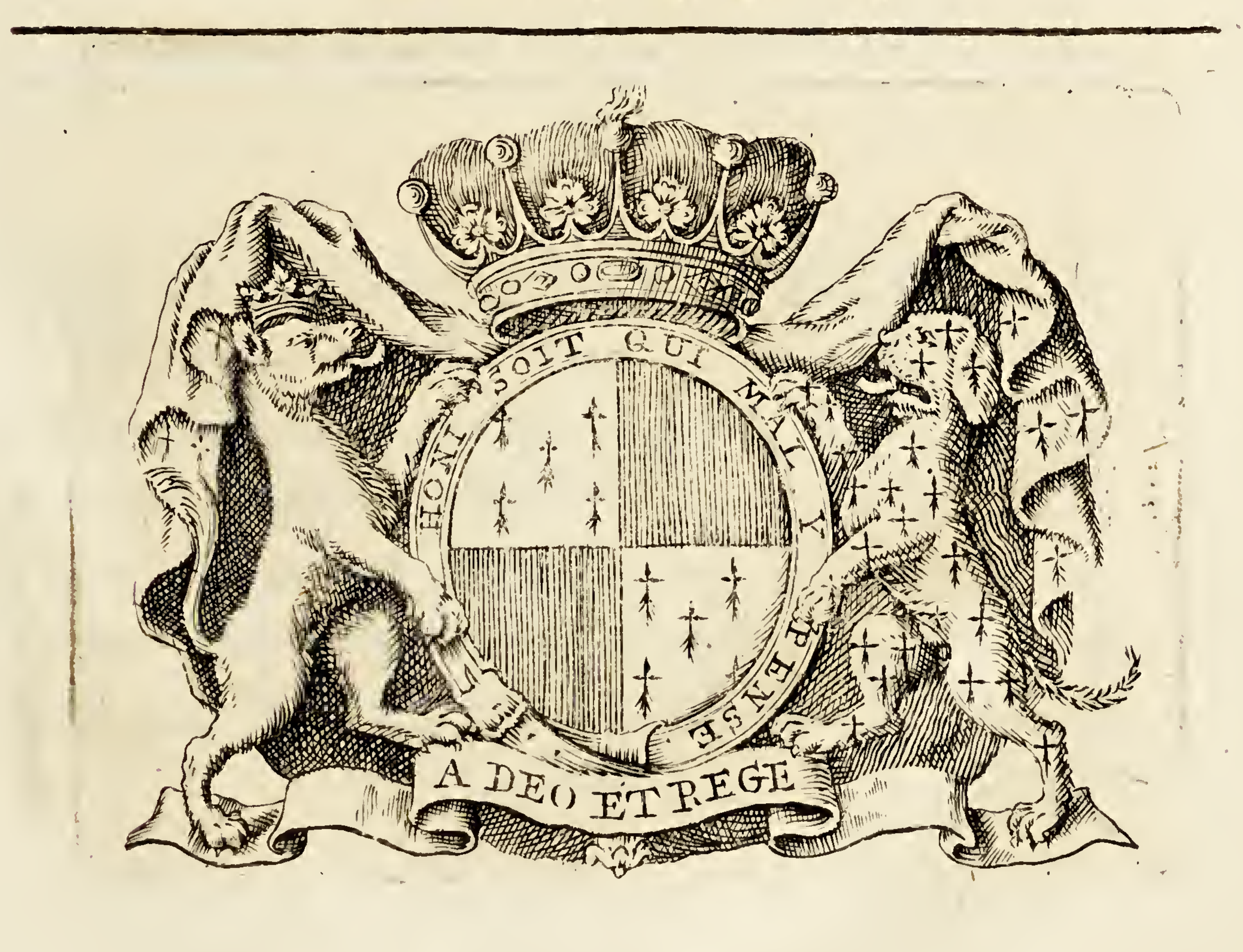
POUR SERVIR DE

REPONSE

A CELLE

D'un CITOYEN, *qui croit exprimer le* VOEU *de sa* NATION.

MDDLXXIX.





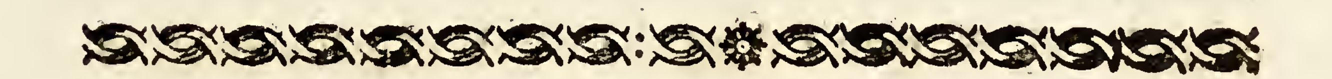
DÉFENSE

DE

Sir JOSEPH YORKE,

AMBASSADEUR D'ANGLETERRE,

S'il en a besoin, pour servir de Réponse à celle d'un Citoyen, qui croit exprimer le Vœu de sa Nation.



MON Ami, quel que vous soyez, car je ne vous hais point, je ne prends point la plume pour vous persifler, pour vous injurier, je ne veux que vous détromper & vous ramener à la raison par le raisonnement & la douceur. Ce moyen est le seul pour persuader, & l'on eut moins écrit sans-doute si les Auteurs eussent

voulu l'employer. Mais les hommes! mais les hommes!

Je loue le motif qui vous a fait écrire; vous êtes Républicain, vous aimez la liberté; mais la licence, mon Ami, eſt le terme de la liberté, & tous les extrêmes ſont à fuir. Vous êtes jeune, je le vois aiſément, le feu qui circule dans vos veines paſſe dans votre plume, les rayons du ſoleil ſont moins ardens; mais vous êtes enthouſiaſte & l'enthouſiasme ne vaut rien pour décider les intérêts des Souverains. Vous aimez la France; y avez-vous voyagé? êtes-vous reſté quelque tems à *Paris*? L'avez-vous vu avec les yeux de la prudence & la méfiance du ſage? Mon but n'eſt point, je le répéte, de déplaire à qui que ce ſoit; je veux montrer ſeulement que la Politique eſt une; que, tous les jours, en maudiſſant *Machiavel*, on adopte ſes principes, & que l'Anglois n'eſt ni plus perfide ni plus méchant que le reſte des hommes.

Le Mémoire préſenté par Sir *Joſeph Yorke* n'eſt point *Subtil*, la ſubtilité s'annonce par un ſens louche, par des termes vagues, par des phraſes ſpécieuſes, & le ſtile de Sir *Joſeph* eſt ſimple, clair, le mot propre ſe trouve partout; comparez ſon Mémoire & les Harangues des Sénateurs Vénitiens, alors vous aurez une juſte

idée

idée de la ſubtilité. L'épitéte de *Mielleux* ne convient pas plus; il obſerve la déférence due aux Souverains, il parle avec la cordialité d'un Ami, & il garde la nobleſſe du Repréſentant d'un Peuple libre, ouï d'un Peuple; car Sir *Joſeph* n'a jamais parlé au nom d'un Maître; *le Roi de la Grande-Brétagne*, dit il, & non le Maître des Anglois. Il ne ſoupçonne même pas qu'un homme puiſſe avoir des Maîtres; *l'Ambaſſadeur de France*, prononce-t-il plus bas, & non *l'Ambaſſadeur* du Roi *de France*; mais vous ne le ſaviez peut-être pas.

Le Comte de *Leiceſter* peut avoir eu des torts, & ce n'eſt point ici le lieu de les diſcuter; autres tems, autres choſes. Mais il ne *leuroit* point; c'eſt ravaler trop bas & celui qui parloit & ceux qui l'écoutoient. Mon Ami, permettez-moi de vous dire qu'en mettant votre réponſe dans la bouche des Etats, vous deviez éviter des expreſſions, qu'ils n'euſſent point employées.

Sir *Joſeph* a fait à la République des obſervations judicieuſes. La démarche du Roi de France, en privilégiant deux Villes de la domination des Etats-Généraux, ne tend à rien moins qu'à aliéner les esprits, à éloigner les Membres du Conſeil les uns des autres, à faire méconnoître

noſtre le Souverain (*a*), dont on a ſoin de faire valoir la prétendue partialité, à prévenir le Peuple contre lui, à le ſoulever même, & à faire germer dans le ſein de la République des discusſions dangereuſes dont l'hiſtoire fournit trop d'exemples. A cette conſidération importante, ſe joint la ruine du Commerce des autres Villes des ſept Provinces. Toutes les commisſions ſe concentreront dans les Ports d'Amſterdam, la Navigation ſe ralentira dans tous les autres, les Négocians quitteront des Villes où leur fortune dépérit, la population diminuera, & l'émigration & la miſère feront les ſuites d'une préférence inſidieuſe. Amſterdam s'enrichira; mais Amſterdam n'eſt qu'un individu, & l'oeil paternel du Souverain doit embraſſer les beſoins de ſes autres enfans. Il n'eſt pas moins dégradant pour l'honneur de la Souveraineté, que les Membres qui la compoſent recherchent ou reçoivent la protection d'un Souverain dont ils

(*a*) Les Villes de Rotterdam & de Dordrecht viennent de préſenter une requête aux Etats Provinciaux de Hollande, pour les ſupplier d'obtenir du Roi de France pour elles, les immunités dont jouit Amſterdam. L'esprit de cette requête n'eſt-il pas attentatoire aux droits des Etats-Généraux, auxquels ſeuls il appartient d'accorder des immunités? & cette ſupplication n'eſt-elle pas aviliſſante pour les Membres d'un Etat libre?

ils marchent l'égal. Cette réflexion, mon Ami, a frapé votre ame altiére, je l'ai remarqué en lisant votre réponse. C'est le même motif qui vous fait disculper très-vaguement l'Ambassadeur de France, des démarches qu'il fait au nom du Roi, pour altérer l'union de la République & l'entrainer hors les limites de la neutralité qu'elle s'est prescrite. En effet, vous auriez de la peine à donner une idée favorable des rendez-vous obscurs auxquels l'Ambassadeur se rend à Amsterdam, à pied, sans suite, dans des quartiers & chez des gens qui dégraderoient tout autre qu'un Ministre - Plénipotentiaire. Dans tous les tems, le système politique de la France a été de traiter sourdement, de faire des traitres, & d'élever la Province de Hollande contre le Chef de la République. Les Freres *de Witt* ont été les victimes de leur crédulité, & le Roi qui les a perdus, quoiqu'aux portes de la Haye (*b*), n'a point été assez puissant pour les soustraire au juste ressentiment de leurs Concitoyens.

Vous traitez les Anglois d'oppresseurs, de tyrans, de meurtriers; les Américains sont des moutons, que la dent meurtrière du loup égorge impitoyablement. Eh! mon Ami, l'intolérance

(*b*) L'Armée de *Louis XIV.* étoit à Utrecht.

rance n'eſt point le remède de l'intolérance, vos reproches pourront rendre les Anglois odieux à ceux qui ne liront que vous; mais ils ne guériront rien, & l'aigreur des eſprits n'eſt point le chemin de la pacification. Les premières prétentions de la Métropole ſur l'Amérique Septentrionale furent peut-être peu meſurées, je conſens même que le parti miniſtérial influa trop dans les délibérations; mais il n'en eſt pas moins conſtant, qu'on ne peut leur donner que le nom de *Rebelles*, puiſque ce terme eſt conſacré à ceux qui proteſtent contre le ſerment de fidélité qu'ils ont juré à un Souverain quelconque, & les Hollandois ont été des Rebelles jusqu'à ce que l'Eſpagne les aît déliés de l'obéiſſance qu'ils devoient à leurs Comtes. Mais croyez-en des Américains; ſans la France, la terre de ce malheureux Pays ne feroit point abreuvée de tant de ſang; & les victimes de ſon ambition citent ſes Miniſtres au tribunal de l'humanité. Le Roi de France favoriſe l'indépendance au-dehors par un principe de ſon deſpotisme; il diviſe pour envahir plus facilement, & ſa ſoif d'opprimer n'a d'autres bornes que celles de la terre qu'il voudroit ranger ſous ſa verge de fer; ô François! & vous chantez la liberté!

Les Bils réconciliatoires devoient être le terme

me de la guerre & de la diviſion. L'Amérique a ſoutenu ſes droits, a montré que la mort ne l'effrayoit point & qu'elle la préféroit à la ſervitude. Mais quand la Métropole a reconnu l'erreur où l'avoit entrainée cette eſpèce de gens qui ſéparent leur intérêt de celui de la Patrie, quand l'Angleterre a pleuré ſur le ſang de ſes frères, qu'elle avoit répandu, quand, en mère tendre, elle a tendu les bras à une fille chérie; celle-ci ne devoit pas balancer à reſſerrer un nœud néceſſaire à ſa proſpérité, commandé par la reconnoiſſance, demandé par le ſang, & que les uſages, les mœurs, la religion, deux ſiècles de bienveillance & d'unanimité rendent indiſpenſable. Un Peuple eſt une grande famille ſoumiſe aux loix naturelles de la dépendance de ceux qui lui ont donné l'être, & il ne peut, ſans une ingratitude que la nature desavoue, ſecouer l'obéiſſance de ceux qui le gouvernent.

Vous comparez la guerre de la liberté Belgique avec celle des Américains. Quelle différence! ceux-ci ſont nés du ſang qu'ils détruiſent, & les autres n'avoient aucun rapport avec un Peuple, dont ils haïſſoient la domination, un Prince étranger, que le hazard des ſucceſſions leur avoit donné, qui n'avoit ni leurs uſages, ni leurs mœurs, ni leur langage,

les tenoit asservis sous un empire révoltant : les Américains, au contraire, accoutumés au gouvernement de leur Métropole, à ses loix, à ses manières, ont porté sous un ciel nouveau l'esprit Anglican, qui ne dégénérera jamais ; l'intérêt, l'amitié ont resserré leur correspondance; l'Angleterre prévenoit les besoins de ses enfans expatriés, elle les secouroit, elle veilloit à leur sûreté, elle les défendoit. Le malheur des tems, une guerre ruineuse même par ses victimes, un Gouvernement trop ambitieux, ont pu seuls faire un déchirement, dont la violence prédit la réunion.

L'Amérique a publié son indépendance & annoncé sa souveraineté aux Nations ; mais ce n'est point revenir sur soi-même, ce n'est point légèreté, ce n'est point renoncer à la liberté, que de se réunir à la Métropole dont elle tient la vie, l'existence & l'honneur. C'est une famille que l'erreur avoit éloignée, que la raison rapproche & que le sentiment reconcilie. Le souvenir du passé garantit à l'avenir la liberté des Colonies & la circonspection de la Métropole.

C'est la France qui entretient cette fausse gloire des Américains, qui leur fait suspecter les intentions de la Mère-Patrie & qui les entraine

traine vers leur ruine. Elle a ſubjugué quelques eſprits remuans, qui n'eſpèrent leur éclat & leur aggrandiſſement que du trouble & du malheur commun, & qui ne vantent l'indépendance à leurs Concitoyens, que dans l'eſpoir de les aſſervir.

Non, l'Amérique ne peut ſubſiſter ſans l'Angleterre, l'ame ne peut être ſéparée de ſon corps; cette guerre eſt un mouvement convulſif qui déplace les muſcles, & la guériſon ne peut exiſter que quand ils auront repris leurs fonctions; il ne peut ſe former d'union ni ſincère, ni durable entre les François & les Américains; les diviſions du Congrès, celles de la Nation avec les Officiers François qui, avec leurs ſecours perfides, ont apporté cet eſprit de commandement & d'uſurpation qui les rend eſclaves dans leur Patrie, ſont des garants plus ſûrs & des cauſes plus victorieuſes, que les armes de la Grande-Brétagne : ô Politique ! monſtre inventé par les deſtructeurs du genre-humain, quand rentreras-tu dans l'enfer qui t'a vomi ? Mon Ami, c'eſt cette hydre qu'il faut combattre; éclairez les hommes, montrez-leur que ce qu'ils appellent leur perfection eſt la barbarie la plus profonde, & ceſſez de haïr de préférence un Peuple, qui n'a pas plus de vices

que

que les autres hommes, & qui peut-être a plus de vertus.

Quand les hommes s'arrogèrent le droit de partager la Terre, d'y planter des limites & de lui commander, ils commencèrent à ſe haïr. Il en nâquit parmi eux, dont le vaſte génie, ouvrage pénible de la nature, réſolut de les aſſervir. L'aveuglement des hommes fit leur autorité, & la paſſion de dominer émouſſa les épines du commandement. Dès-lors ces uſurpateurs comptèrent les hommes au nombre de leurs poſſeſſions, comme ceux-ci comptoient leurs troupeaux; ils les vendirent, les échangèrent, les aliénèrent au gré de leur volonté: ils firent des traités entr'eux; mais ils n'eurent pour garants de leur validité que le beſoin, la néceſſité, la force ou les circonſtances. Chaque Potentat meſura ſes intérêts, ſes prétentions & ſa foi ſur le nombre de ſes ſujets, qui ſeuls font le pouvoir; il crut que l'aggrandiſſement de ſon voiſin étoit un attentat à ſon autorité, & il prit de juſtes meſures pour contrebalancer ſon avidité.

Les différentes révolutions qui ont fait paſſer les hommes de la ſervitude à l'indépendance & de l'indépendance ſous le joug de l'autorité, n'ont rien changé à ces ſyſtêmes de politique

&

& d'équilibre. Les Peuples ont toujours été & feront toujours le trifte jouët de ceux qui les gouverneront ; il n'y a d'homme vraiment libre que le Sauvage. Depuis que les Hollandois fe font fouftraits à la domination Efpagnole, ils ont été fous la dépendance de leurs voifins, & leur fituation précaire les condamne à y refter affervis. Le Peuple qui fe croit libre l'étoit peut-être davantage fous l'empire d'un Roi, & je crois qu'il ne doit rapporter les malheurs qu'il n'a ceffé d'éprouver depuis deux fiècles, qu'au fanatisme d'un Prêtre.

L'Anglois a gêné votre Commerce, a violé les Traités, vous a abandonnés à la veille d'une Bataille : mais dites-moi, mon Ami, vous a-t-il plus fait que *Louis XIV*, qui avoit réfolu le démembrement de votre République ? Il vous attaque, parceque vous ufez de juftes repréfailles quand il gréve, dans fes Ports, d'impofitions odieufes, les marchandifes que vous y tranfportez ; il porte fes armes & fa tyrannie au fond de vos Provinces, votre fang coule fous le fer de fes foldats ; ceux qui furvivent à fa barbarie, font réfervés à l'efclavage & leurs fueurs ne peuvent fuffire à payer les contributions énormes qu'il exige. Après vous avoir caufé tant de maux, il fe retire enfin, les Etats fignent la Paix avec lui ; mais fa fignature n'eft point

point encore féche, les Plénipotentiaires ne font point féparés, qu'il rentre en Flandres fous les plus vains prétextes, & un falut, que *Styrum* ne fait point affez-tôt à fes galères, fournit à fon infidélité une raifon pour marcher encore contre la République. La Paix eft conclue une féconde fois; mais l'ambition de ce Monarque, qui veut commander à l'Europe entière ou lui donner des Rois de fon fang, foufle le flambeau de la Guerre qui fumoit encore, & les Etats, par le malheur de leur pofition, doivent prendre part aux nouveaux troubles caufés pour la fucceffion d'Efpagne. Eft-il votre Allié? c'eft toujours pour vous affoiblir, & fon amitié n'eft qu'un moyen de plus pour vous vaincre. Ses Flottes joignent les vôtres, ces forces combinées vous font engager un Combat, dont le fuccès vous paroît garanti par la fupériorité; mais *Beaufort* refte fpectateur oifeux & fe réferve pour la plaifanterie amère d'un compliment de condoléance. Son Maître veut renverfer ces beaux remparts de la liberté de l'Europe & fe frayer fur fes débris le chemin à l'empire univerfel.

Et quand l'Angleterre voit vos Négocians, fes alliés, porter des forces à fes ennemis, vous lui refufez jufqu'à la permiffion de fe plaindre. Si l'on doit s'autorifer de l'exemple, je vous

rap-

rappellerai que *Louis XIV.* encore exigea de vous, lorſqu'il étoit en guerre avec la Régence d'Alger, alors votre alliée, ce que l'Anglois vous demande aujourd'hui. Vous fourniſſiez aux Africains des munitions de guerre, le Monarque altier vous en empêcha, & le ton de ſa prière ne reſſembloit nullement au ſtile de Sir *Joſeph.* Mais point d'exemples puiſés à la ſource de l'injuſtice, éclairons la conduite de l'Angleterre avec le flambeau de la raiſon.

Il eſt deux points à conſidérer dans la demande qu'elle fait aux Etats, ſon intérêt & les leurs, & ceux-ci ſe préſentent de deux maniéres. Il n'eſt point avantageux à la République de prêter les mains ni directement ni indirectement à l'indépendance de l'Amérique; il eſt eſſentiel pour elle que ſon Commerce ne ſouffre point d'atteintes dans la Guerre actuelle; mais auſſi l'Angleterre ne peut ni ne doit ſouffrir d'un Traité qu'elle n'a fait que dans l'espoir d'en tirer avantage.

Des Auteurs, qui n'ont point de fonds dans le Commerce ni d'hypothèques ſur les Plantages de Demerari, de Berbice, de Surinam, écriront tant qu'ils voudront, que la République retireroit de grands avantages d'un Traité de Commerce avec les Colonies libres de l'Amérique,

que; mais ce démembrement de l'Empire Britanique devant hâter la révolution qui rendra à l'Amérique la liberté, que l'avarice des Européens lui a ravie, & cet évènement inévitable étant plus prochain qu'on ne penſe (c), je laiſſe aux Négocians des ſept Provinces à compenſer le profit qu'ils retireront d'un Commerce libre & ouvert à toutes les Nations, avec la perte de Poſſeſſions, qui ont couté tant de ſang, de ſueurs & de dépenſes. Ce calcul eſt trop abſtrait pour que je puiſſe m'y livrer; j'ai, pour étayer mon ſentiment, les idées de gens ſages & éclairés, celles de M. de *Raynal*, à qui les intérêts de l'Europe ſont connus; mais il eſt plus à ma portée de voir, que le Commerce des bois de conſtruction ne doit point ſouffrir de la reſtriction ſollicitée par l'Ambaſſadeur d'Angleterre.

Que

(c) Qu'on ne croie point que les Négres Marons ne prendront aucune part à la révolution générale. Ils n'ont point acheté leur liberté au prix de tant de ſang, de ſouffrances & de miſères, pour ne pas ſaiſir le moment de l'aſſurer. Depuis le tems qu'ils ſe renouvellent dans les bois, qui leur ſervent de refuge, ils ſont aſſez nombreux pour fournir une Armée conſidérable. Il ne leur manque que des armes & un chef, ils les trouveront, & le moment de l'exploſion n'eſt peut-être retardé que jusqu'à l'inſtant, où les Anglois épuiſés abandonneront un Pays qui deviendroit leur tombeau.

Que fait la Grande-Brétagne, qui souffre véritablement des secours de matieres que vous portez à la France? elle se plaint; viole-t-elle les Traités pour demander une exception dont elle n'a pu, quand elle contracta, prévoir les conséquences? confisque-t-elle vos Vaisseaux? s'empare-t-elle d'autorité de vos marchandises? non, elle les achéte au prix que son ennemi les payeroit & n'en refuse aucune. Je sais que vous m'opposerez des violences faites à vos Capitaines, des effets détournés par des Matelots Anglois, des frais de procédure, que vos Marchands essuient à l'Amirauté de Londres, son injustice même: mais en même tems vous ne me refuserez pas d'accorder, que ces prétendus griefs ne sont point confirmés, & vous n'ignorez pas les moyens sourds, que la malice d'un ennemi fait employer pour répandre des calomnies, dont elle tire avantage. Que dira l'homme qui se plaint, ou que l'on suppose se plaindre, quand on montrera à la face de l'univers des Marchands satisfaits des Juges Anglois, & des Capitaines qui se louent des procédés des Equipages Britaniques, qu'ils ont rencontrés? . . . . hé bien! il en est cent que vous pouvez consulter dans tous les Ports de la République, dans Amsterdam même; voyez-les & je suis sûr que vous ne rougirez pas d'être vrai.

Puisque l'Angleterre ménage vos intérêts, pourquoi n'auroit-elle pas le droit de réclamer chez vous la même condescendance ? N'eſt-elle votre Alliée que pour ſouffrir ? Et croyez-vous qu'elle n'a pas le droit naturel de changer, d'annuler même un contrat directement contraire à ſa conſervation ? Deſabuſez-vous, *Grotius*, *Wolf*, *Puffendorf*, *Vattel*, &c. &c. &c. n'ont jamais conteſté aux Puiſſances le droit de briſer un Traité préjudiciable à leurs intérêts ou à leur honneur ; ce droit eſt puiſé dans la nature, qui veut la conſervation de ſoi-même ; tout être eſt libre de ſecouer un joug qui l'incommode. Vous, le Chantre de la liberté & de l'indépendance, vous ne nierez point un principe que vous avez dicté.

Mais plus minutieux encore que tous ceux qui ont traité des droits de l'homme & des gens, reſſerrant même les droits de la nature dans des bornes plus circonſcrites, je veux que l'homme demeure esclave de ces Traités même à ſon préjudice. Mais à quels Traités ſa parole doit-elle cette ſervitude ? à ceux dont ſa main a garanti la ſanction, & non à ces contrats qu'il n'a jamais muri, ouvrages de ſes prédéceſſeurs, qui ne pouvoient l'engager avant qu'il fût né. L'idée d'un contrat perpétuel, contraſte ſi groſſiérement avec le moment de la vie humaine,

avec

avec les hazards, ce cours inaperçu de la nature, que l'œil de l'homme ne peut faisir, avec l'inconstance de la matière, dont la forme & le lieu varient à chaque instant, que, même entre particuliers, la justice n'en reconnoît point la validité, & qu'elle les assujettit à des prescriptions, des nullités & mille autres infirmités politiques, tableau fidèle de celles des hommes qui les ont faits. Et vous voulez que tandis qu'un particulier n'est point asservi à tenir la parole que son père donna; tandis que les Princes revoquent les édits, les ordonnances & les réglemens, contrats législatifs que leurs prédécesseurs avoient faits avec les Peuples, tandis que le Roi de France abolit, supprime, balote les biens & la vie de ses malheureux sujets; vous voulez que l'Angleterre n'aît pas le droit de revoquer un vieux Traité de 1674, signé sous un règne qui n'étoit pas celui de la sagesse, de la probité, de la liberté, ni de la prévoyance?

Il est vrai que la grosse Artillerie, dont vous la menacez est bien une raison; mais on peut la discuter, & les victoires, que vous faites remporter à la République sur les Amiraux Britaniques ne vous assurent point celle à laquelle vous prétendez; surtout quand on a lu dans les annales auxquelles vous renvoyez les Anglois, que le Combat entre Douvres & Falston

ba-

balança les avantages & les pertes; que les Etats perdirent plus que l'Angleterre dans celui de Scheveningen; que celui des Dunes ne fut pas une victoire; que l'affaire de Chatam fut un pillage plutôt qu'un combat, puisqu'on furprit, par une témérité qu'un fuccès ne peut excufer, des vaiffeaux à l'ancre, fans équipage & fans défenfe; que le Combat du 17 Juin 1665, dont vous ne parlez pas, après une entière défaite, eut pour les Etats les fuites les plus funeftes; que... vous vous affligez, mon Ami, & mon intention n'eft point de le faire. Allons, pour l'honneur de vos victoires, ne parlons plus des armes de la Grande-Brétagne. Raifonnons & apprenez à citer.

Vous craignez en accordant la jufte demande de l'Angleterre, le reffentiment de la France: vous gênerez l'exécution de fes projets, &, irritée contre vous, elle ne refpectera plus vos frontieres. Revenez de cette erreur, mon Ami, la Politique desaprouve vos craintes. Il eft de principe phyfique, que les forces partagées font affoiblies: la Marine Françoife n'a pu prendre fon accroiffement qu'en diminuant les moyens de fes forces de terre; or la France ne tentera point de conquêtes fur les deux élémens; quand elle vous attaqueroit, l'Angleterre feroit votre égide; la Pruffe & la Ruffie vous fecou-

ſecoureroient, tranquilles avec leurs voiſins, ils donneroient des ſecours, que l'intérêt des Rois ſollicite avant vous; croyez que votre conſidération balanceroit l'orgueil de la France, quand même il ſeroit ſoutenu des forces de la tardive Eſpagne.

La crainte d'avoir une guerre à ſoutenir, celle de ne pouvoir, à l'abri de la neutralité, décharger dans vos magazins les balances du Commerce dont vous règlez le fléau, vous retiennent encore: mais balancez avec l'honneur d'une victoire, les pertes que vous éprouverez ſoit de la part de l'Angleterre, ſoit de celle de la France, ſi vous vous obſtinez, par une conduite qui ne trouve d'exemple & d'interprétation que chez vous, à contrarier l'une & l'autre. Obligés de rompre avec l'une des deux Puiſſances, vos intérêts, vos liaiſons, vos mœurs, votre religion, ne vous entrainent-ils pas ſous le pavillon Britanique? Que deviendriez-vous, ſi, décidés pour la France, vous attiriez contre vous les armes de l'Angleterre? Après lui avoir payé, avec votre Alliée, aux dépends de vos vaiſſeaux, le tribut de l'empire des mers, empire qu'une vile tyrannie ne lui a point acquis, mais qu'elle doit à ſon courage, ſon induſtrie & ſa poſition, vous payeriez encore, à votre voiſin avide,

le tribut du malheur dont il vous rendroit resſponſable.

Voilà la vérité, mon Ami, qui ne gît point, comme vous le voyez, dans de vaines déclamations; on ne parvient à ſon temple que par le chemin de la modération, c'eſt une des vertus de l'homme libre & vous êtes fait pour la connoître: mais penſez, mon Ami, réfléchiſſez & ſurtout ne rougiſſez point de la déférence due aux rangs, aux perſonnes & aux vertus; le reſpect n'entame point la liberté; l'eſprit refractaire n'eſt point celui de l'indépendance; c'eſt le premier pas vers l'inſociabilité, & l'homme incoercible ne peut être ni citoyen ni ſujet; c'eſt un être dangereux dans les ſociétés politiques, & ſon orgueil ne refuſe d'obéïr que parce qu'il brûle de commander.

Vous devez plus d'égards à un Prince, qui a des droits acquis ſur la reconnoiſſance des Hollandois, & que l'on s'efforceroit envain d'abolir; leur bonheur dépend de ce doux ſentiment, que le tems a gravé dans le cœur des générations. GUILLAUME, le reſtaurateur de la liberté Belgique, & MAURICE, qui lui donna la ſplendeur, nés du ſang des Ducs de Gueldres & de celui des Empereurs, ont refuſé la Souveraineté pour vivre Citoyens. Ce n'eſt point

à

à l'Angleterre ſeule que la Maiſon de ce Prince eſt alliée, la France s'eſt honorée de lui donner des femmes, & l'Ordre de la Jarretiere, quelque reſpectable qu'il ſoit, le décore moins qu'il ne l'honore. Fait pour porter tous les Ordres, il n'eſt attaché par aucun, & ſes vuës patriotiques ſe ſont toujours rapportées avec celle des vrais Citoyens & des perſonnes aſſez clairvoyantes pour ſavoir éclairer les ſentimens ſecrets des voiſins de la République.

Je lui rends ce juſte tribut, non pour flatter, ni à deſſein de relever une inconſéquence que votre réflexion desavoue & que la méchanceté ne traça point; & je prends à témoin le même Dieu que vous avez invoqué, que je ne ſuis point Anglois; que je ne connois point Sir *Joſeph Yorke*, que je ne ſuis point connu de S. A., qu'Elle ne me connoîtra jamais, qu'Elle ne me ſoupçonne même pas, & que je vous aime comme moi-même.

Le 5. Mai 1779.